

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 MARS 2016

Convocation en date du 2 mars 2016

PRESENTS : M DUCLERCQ, M LECOMPTE, Mme ESCUDE M GELON, Mme LECERVOISIER, MM ZOZIME, BOULILA, Mme POUYER, M HUFSCHMIDT, Mmes LAGUEYTE, SILLY, MM CHARTON, SCHORNO, Mme SANTALO

Avaient donné pouvoir : Madame VANPOUILLE à Monsieur DUCLERCQ
Monsieur GODINEAU-MANIEZ à Madame ESCUDE
Monsieur FORGERON à Madame POUYER

Absentes ; mesdames EBROUSSARD, VENIN

Secrétaire de séance : Monsieur HUFSCHMIDT

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 8 DECEMBRE 2015

A la majorité (vote contre de Monsieur FORGERON au motif qu'il n'a pas eu le temps matériel entre le moment de la distribution du procès-verbal et le jour de la réunion de lire ce document), le Conseil Municipal adopte le procès-verbal relatif à la réunion du Conseil Municipal en date du 8 décembre 2015.

SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Dans le cadre de la mise en œuvre du fonds de soutien à l'investissement local d'un milliard d'euros débloqué par le gouvernement, divers dossiers sont mis à l'approbation du Conseil Municipal :

- Etanchéité et isolation de la toiture de la salle Omer Bée : montant des travaux : 61 355.70 € hors taxes – Demande de financement votée à la majorité (vote contre de Monsieur FORGERON)

- Aménagement du Chemin du Tour de Ville : montant des travaux : 41 633 euros hors taxes
Demande de financement votée à l'unanimité.

- Aménagement de la rue du Beauregard : Montant des travaux 126 897 euros hors taxes .

Madame EBROUSSARD arrive et se joint à l'assemblée.

Cette demande de financement est votée à la majorité (deux abstentions : Madame POUYER, Monsieur FORGERON).

- Trottoirs des Allées des Saules et des Cytises : montant des travaux : 66 726.90 euros hors taxes. Demande de financement votée à l'unanimité.

- Aménagement de l'Avenue des Ecoles : montant des travaux : 153 053.63 euros hors taxes. Demande de financement votée à l'unanimité.

- Aménagement de la rue des Hayettes : montant des travaux : 373 410 euros hors taxes. Demande de financement votée à l'unanimité.

- Aménagement des rues du Chef de Ville, de la Libération, Aurélien Cronnier dans le cadre de l'accessibilité : Montant des travaux : 61 688.02 euros hors taxes. Demande de financement votée à l'unanimité.

- Accessibilité de la mairie : Montant des travaux : 43 853.60 € hors taxes. Demande de financement votée à l'unanimité.

- Travaux d'isolation et d'économie d'énergie à l'école primaire. Montant des travaux 74 535.75 euros hors taxes. Demande de financement votée à l'unanimité.

ADOPTION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

Suite à l'établissement du diagnostic accessibilité réalisé sur l'ensemble des bâtiments communaux, l'agenda d'accessibilité programmée élaboré pour les six années à venir comportant le phasage et le coût annuel des actions est adopté à l'unanimité.

A vingt et une heures cinq,
l'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée.

Le Maire

Alain DUCLERCQ